

---

**SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE** - *SOFT*

---

**NOM DU PRODUIT :** **Nettoyant doux Bar Keepers Friend**

**USAGES IDENTIFIÉS PERTINENTS DE LA SUBSTANCE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES :** Usages identifiés pertinents : Nettoie et (ou) polit la plupart des surfaces dures non poreuses.  
Ne pas utiliser ce produit sur les surfaces en fonte, granite, marbre ou bois ni pour nettoyer les tissus, le cuir, les surfaces peintes, les miroirs, l'or ou l'argent (sauf l'argent sterling).  
Ne pas utiliser ce produit lorsqu'il sera difficile ou impossible de rincer abondamment les surfaces.

**FABRICANT :** SerVaas Laboratories, Inc  
5240 Walt Place  
Indianapolis, IN 46254 – É.-U.

**POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES CONCERNANT LE PRODUIT :** 1-800-433-5818 (États-Unis)  
1-317-636-7760 (à l'extérieur des É.-U.)  
[www.barkeepersfriend.com](http://www.barkeepersfriend.com)

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (CHEMTREC) :** 1-800-424-9300

---


**SECTION 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES**

---

**CLASSIFICATION DU MÉLANGE :** Irritation de la peau, cat. 3 – H316  
Irritation des yeux, cat. 2B – H320

**ÉLÉMENTS SUR L'ÉTIQUETTE :**

**MENTION D'AVERTISSEMENT :** Mise en garde

**PICTOGRAMME (DANGER) :** 

**MENTIONS DE DANGER :** H316 Cause une légère irritation cutanée  
H320 Cause une irritation oculaire

**MESURES PRÉVENTIVES :** P264 Lavez bien vos mains après avoir manipulé le produit.

**INTERVENTION :** P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution dans l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer.  
P337+P313 En cas d'irritation oculaire prolongée : Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée prolongée, obtenir des soins médicaux. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.

---

**SECTION 3 – COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

---

<b>INGRÉDIENT</b>	<b>% en poids</b>	<b>N° CAS</b>
EAU	Confidentiel	7732-18-5
FELDSPATH*	Confidentiel	68476-25-5
ACIDE OXALIQUE	2 - 4	144-62-7
ACIDE CITRIQUE	0,8 - 1,1	77-92-9
DISPERSANT POLYMÈRE*	0.8 - 1.1	N° WERCS 1208267
SURFACTANT NON IONIQUE*	2 - 3	N° WERCS 1208268
PARFUM D'ORANGE / DE CITRON*	0,04 - 0,06	Mélange / secret commercial

\* non réglementé comme matière dangereuse

---

**SECTION 4 – PREMIERS SOINS**

---

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	Rincer avec précaution dans l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire prolongée : Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.
EN CAS D'INGESTION :	Boire de l'eau ou du lait et consulter un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :	Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée prolongée, obtenir des soins médicaux. En cas de consultation d'un médecin, il faut avoir en main le récipient.

---

**SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

Ce produit ne présente pas de risque d'incendie. Utiliser tout moyen d'extinction convenant aux matières environnantes.	
CONSIGNES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :	Porter un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH et des vêtements de protection appropriés pour la lutte contre un incendie chimique. Refroidir par pulvérisation d'eau les contenants exposés aux flammes. L'acide oxalique peut se décomposer en monoxyde de carbone (CO) et en acide formique (H COOH) lors d'un incendie.

---

**SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

---

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE DE SUBSTANCE :	Lors de petits déversements, essuyer les surfaces concernées avec une vadrouille, des serviettes de papier ou des linges. Lors de déversements importants, épandre un matériau absorbant tel que la litière pour chat pour contenir les déversements ou fuites. Balayer soigneusement le déversement en veillant à ne pas soulever la poussière, puis jeter le tout dans un contenant pour ordures ménagères.
MODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :	Éliminer les déchets conformément à la réglementation municipale, provinciale, de l'État ou fédérale en vigueur. Neutraliser l'acide avec du bicarbonate de soude. Porter l'équipement de protection au besoin (voir la section 8).

---

**SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

---

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE :	Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Ranger ce produit dans un endroit sec. Garder ce produit à l'abri du gel. Ne pas ranger ce
--	--

---

---

**CONDITIONS D'USAGE  
SÉCURITAIRE :**

produit à une température excédant 60 °C (140 °F).

Respecter les directives figurant sur l'étiquette. Appliquer une petite quantité de produit sur la surface humide ou sur un linge ou une éponge humide, puis frotter doucement. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres substances chimiques, comme un javellisant ou de l'ammoniaque.

Laver les mains après usage. Les personnes ayant la peau sensible ou effectuant un usage prolongé devraient porter des gants imperméables.

Habituellement, aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est requis sauf dans les cas décrits pour la lutte contre un incendie ou si le produit est mélangé à un javellisant ou de l'ammoniaque.

---

**SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

**PRINCIPALES VOIES  
D'EXPOSITION :**

Contact avec la peau et contact des yeux avec les mains. En cas de contact avec les yeux, consulter la section 4 – Premiers soins.

**INGESTION ACCIDENTELLE OU  
INTENTIONNELLE :**

Le nettoyeur doux Bar Keepers Friend présente une toxicité orale minimale. En cas d'ingestion d'une grande quantité, consulter la section 4 – Premiers soins.

**MESURES DE PROTECTION  
INDIVIDUELLE :**

Chez certaines personnes, un contact prolongé peut provoquer des irritations et le dessèchement de la peau. Les personnes ayant la peau sensible ou effectuant un usage prolongé devraient porter des gants de protection (c.-à-d. des gants conçus pour les tâches ménagères domestiques).

**SEUILS D'EXPOSITION :**

Acide oxalique : ACGIH TLV/ OSHA PEL/ NIOSH REL 1 mg/M3 (TWA) 2 (STEL).

---

**SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

ÉTAT PHYSIQUE : ..... liquide

COULEUR : ..... blanc

ODEUR : ..... agrume

pH: ..... 1,75

POINT DE CONGÉLATION : gèle à < 0 °C

POINT D'ÉBULLITION : .... 37,8 °C (100 °C)

POINT D'ÉCLAIR : ..... ininflammable

TAUX D'ÉVAPORATION : ... inconnu

DENSITÉ : ..... 1,25

SOLUBILITÉ : ..... L'acide oxalique, l'acide citrique et le surfactant sont solubles dans l'eau.

---

**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

STABILITÉ :

Stable

RÉACTIVITÉ :

Incompatible avec le javellisant au chlore, l'ammoniaque et les produits alcalins.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION  
DANGEREUX :

L'acide oxalique peut se décomposer en monoxyde de carbone (CO) et en acide formique (H COOH) lors d'un incendie.

---

**SECTION 11 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

---

TOXICITÉ AIGUË :

ACIDE OXALIQUE :

Voie orale LD50 >7 500 mg/kg (rat)

Voie cutanée LD50 ne peut pas être déterminée

Irritant oculaire

Léger irritant cutané

Inhalation LD50 ne peut pas être déterminée

Non sensibilisant

---

**ACIDE CITRIQUE**

Voie orale LD50 >5 040 mg/kg (rat)  
Voie cutanée LD50 ne peut pas être déterminée  
Irritant oculaire  
Léger irritant cutané  
Inhalation LD50 ne peut pas être déterminée  
Non sensibilisant

---

**SECTION 12 – RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

---

Le nettoyant doux Bar Keepers Friend présente un risque minime pour la faune terrestre.

L'acide oxalique, l'acide citrique et le surfactant sont solubles dans l'eau. La dissolution de ces substances dans des étendues d'eau peut poser un risque à court terme pour les poissons et les autres organismes aquatiques. La dissipation dans l'environnement est rapide.

En cas de déversement, éviter le ruissellement vers les étendues d'eau. Nettoyer les déversements conformément aux indications de la Section 6.

---

**SECTIONS 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Le nettoyant doux Bar Keepers Friend peut être jeté avec les ordures ménagères.

---

**SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

---

NON RÉGLEMENTÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES É.-U. (DOT).

NUMÉRO DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES É.-U. (DOT) : .Sans objet

GROUPE D'EMBALLAGE : .....Sans objet

RENSEIGNEMENTS MARITIMES : .....Sans objet

QUANTITÉ DE SUBSTANCES DANGEREUSES À SIGNALER : ... .Sans objet

CLASSIFICATION TMD : .....Produit de consommation – expédition  
transfrontalière

CLASSIFICATION ADR : .....Sans objet

CLASSIFICATION IMDG : .....Non réglementé

CLASSIFICATION IATA : .....Pas admissible dans le lot de boîte fabriqué

---

**SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

---

RÉGLEMENTATIONS D'ÉTAT ET FÉDÉRALES DES É.-U. : .. SARA, titre III, section 313, Signalement des substances  
chimiques et de déversements : Aucun

AUTRE CLASSIFICATION : .....Produit non contrôlé par le règlement Canadien SIMDUT

---

**SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS**

---

NFPA	Risques pour la santé : 2	Inflammabilité : 0	Instabilité : 0	Spécial : S. O.
HMIS	Risques pour la santé : 2	Inflammabilité : 0	Risques physiques : 0	

Avis de non-responsabilité : Les renseignements présentés dans ce document sont fondés sur les données provenant de sources fiables; elles sont exactes au meilleur de la connaissance de SerVaas Laboratories, Inc. SerVaas Laboratories, Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des données ou aux résultats obtenus ou découlant de l'utilisation du produit. Il incombe à l'utilisateur de déterminer la pertinence d'utilisation d'un matériau ou d'un produit à des fins précises et de l'adoption de mesures de sécurité appropriées. SerVaas Laboratories, Inc. décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages causés par une mauvaise utilisation d'un matériau ou d'un produit décrit dans les présentes.

Date de révision : 22 mai 2015

Le présent document annule et remplace celui daté : 1er novembre 2013

Préparé par : P. SerVaas, SerVaas Laboratories, Inc.